

FAITS DIVERS

Le roman d'un domestique. — Un riche propriétaire de Mâcon, M. B..., demeurant rue de Sévres, avait à son service, depuis une dizaine d'années, un domestique nommé F..., dans lequel il avait une confiance absolue.

M. B... qui voyageait fréquemment, laissait aux soins intelligents de F... la direction de sa maison. Dernièrement, à la suite d'un voyage en Angleterre, M. B... vint se réinstaller chez lui et profita de son séjour à Paris pour mettre ses affaires en règle. Il toucha ses rentes et accumula un peu de jours une somme très importante qu'il plaça dans son secrétaire.

Quelques jours après, il s'aperçut que des billets de mille francs avaient disparu. Il ne soupçonna pas un instant F... mais, malgré lui, il le surveilla et acquit bientôt la certitude que son domestique le volait. Il fit un compte de dépenses et de recettes, et il s'aperçut que F... intervenait pour beaucoup dans les frais généraux. Il fit son domestique qui sortait chaque jour généralement à la même heure, et apparut ainsi qu'il avait loué un logement rue Maillot. Il n'eut plus de doute alors et il déposa une plainte chez le commissaire de police.

Une perquisition eut lieu rue Maillot, qui n'eut aucune découverte; mais, au moment où les agents allaient se retirer, un homme se présenta, demandant M. F... — Que lui voulez-vous ? lui répondit-on. — Comment ce que je lui veux ! mais c'est mon patron, et je viens, comme chaque jour lui remettre la recette de la journée ! C'est moi qui suis le garant de sa passivité.

Les agents se firent l'individu, et ils apprirent avec stupeur que le domestique F... avait acheté il y a trois ans, aux Batignolles, une boulangerie pour la somme de 50,000 fr. environ; qu'il l'avait revendue avec un gros bénéfice et qu'il était actuellement propriétaire d'une des plus belles boulangeries-pâtisseries d'un très riche quartier de Paris, ne valant pas moins de 250,000 francs.

Ajoutons que F..., qui ne formellement avoir volé son patron, se trouve aujourd'hui à la tête d'une boulangerie des Batignolles avec ses économies, et a été gardé à la disposition de la police.

Un sauvage. — Hier, vers onze heures du soir, Mme et M. D... suivaient la rue de Rivoli, à Paris, lorsque M. D... entra dans un bureau de tabac en priant sa femme de l'attendre. M. D... grand fut la surprise de M. D... en la voyant aux prises avec un individu qui l'insultait tout en la tenant par le bras. M. D... dégagea sa femme et croyant avoir affaire à un homme ivre, l'invita à passer son chemin en le menaçant toutfois de le faire arrêter si l'obsession pas à son injonction, puis il continua son chemin. Loin de se retirer, l'individu suivit M. et Mme D... insultant toujours celle-ci, lorsqu'il croyait ne pas être remarqué par les passants. Impatient, M. D... le menaça de nouveau d'appeler un gardien de paix; pour toute réponse, le misérable s'arma d'un couteau et se rua sur M. D... Heureusement la victime de cette agression réussit à parer le coup et un agent s'empara de l'homme. Constaté chez il le commissaire du quartier, il a répondu qu'il avait le désir de tuer quelqu'un et qu'il regrettrait beaucoup de ne pas y avoir réussi. On suppose que ce sauvage est atteint d'aliénation mentale.

Crimo mystérieux. La population d'Anoh est douloureusement émue. Des ateliers ont retiré du cercle le cadavre d'un jeune sous-officier de chasseurs, M. de Montepan. Le *Répétiteur* donne quelques détails sur cette mort, évidemment due à un crime.

Jedi soir, dit notre confrère, cinq sous-officiers du 13^e chasseurs se trouvaient chez M. Lapeyre, où le nouveau propriétaire de cet établissement avait offert à sa clientèle le ragout d'un concert. Nos sous-officiers eurent l'idée d'envoyer un bouquet à l'une des chanteuses, une étoile sans doute. Cette attitude fut remarquée par M. D... les souteneurs qui en furent gravement offensés. Il y eut des mots échangés entre ces derniers et les sous-officiers. Bref, une rixe éclata. Le jeune de Montepan, dont la douce nature s'accommodait peu d'un esclandre sorti de son café, vers onze heures du soir, par la porte dérobée qui donne sur le jardin de cet établissement.

Un aérostat géant. — La grande tour projetée pour l'Exposition de 1889 devait naturellement susciter des concurrents. Après la tour, voici le grand ballon captif de M. Gabriel Yon, un aérostat qui n'a jamais fait jus qu'ici. Le ballon captif de 36 mètres haut, 24,50 mètres avec un diamètre de 37 mètres; il enveloppe 40 personnes à la hauteur maximum de 500 mètres. L'aérostat de M. Yon aura un volume de 61,000 mètres cubes avec un diamètre de 43 mètres; il enverra 100 personnes à la hauteur de 600 mètres; sa machine motrice aura une puissance de 600 chevaux. Ce levitateur des airs, gonflé au niveau du sol, atteindra, naoleine compaie, précisément la hauteur de nos Tours Dame; au bout de son câble, il sera trois fois plus élevé que la tour Eiffel.

Il y a encore des juges indépendants et honnêtes. Cela pourrait ne pas être; il serait logique que cela ne fût pas, et pourtant cela est. On n'en trouve pas partout, mais on en trouve.

geore bien différent. L'un est une sorte de boléro ou de toque à bords très-hauts. Nous n'en parlons que pour prendre date, car il est très peu porté, et nul ne sait encore sa destinée.

L'autre a son succès plus certain; c'est le chapeau paysanne, ressemblant un peu à l'ancienne Batelière, que l'on portait il y a dix ou douze ans. Seulement, au contraire de la Batelière, il a sa calotte haute, un peu en cône, comme tous les chapeaux ronds actuels. De plus, les ailes, très abaissées sur le visage sont courtes par derrière et ne retombent pas.

La plus jolie garniture pour ce genre de chapeau, c'est une traîne de fleurs montée en plume, c'est-à-dire passant comme une plume anazonne sur la calotte et reposant sur les bords, devant et derrière. Cette garniture se compose de deux chutes de fleurs; l'une tombe en avant, l'autre en arrière; elles sont réunies par une petite tige enroulée sur la calotte. Il suffit de nouer un beau ruban sur cette tige et l'on a sa garniture toute prête, avec un nœud élevé sur le sommet du chapeau; cela lui donne beaucoup d'élegance.

N'oublions pas de dire que ces capelines Paysannes se font surtout en paille ou en jais. Parmi les ornements nouveaux empruntés au règne végétal, citons le gros blé ou maïs. On a l'épi tout entier avec sa paille; c'est plus original que joli.

Les capotes sont toujours les mêmes; petites comme rien, et garnies d'une draperie ou d'une lèvre volumineuse. Il y a la capote en paille dentelle, dont le fond a la forme d'un fer à repasser; il y a la capote de jais, simplement garnie d'un papillon en tulle point d'esprit tissé, de couleur clair. Un poigne de jais est piqué dans ce papillon, et c'est aussi simple que joli.

Les chapeaux en paille cousus sont souvent voilés de tulle russe ou de tulle point d'esprit. C'est une idée très heureuse, parce que ces voiles de tulle donnent au chapeau un aspect plus léger, plus coquet.

On est plus que jamais aux petits manèges-canaux, qui sont si jolis et si commodes. On n'imagine pas de combien de genres ils sont. En voici un, entre cent. La pointe de dos et les devants sont en velours. Les manches ou ailerons en gaze de jais, avec petit bouffant de velours en épaulettes. Un galon de jais, clouté de cabochons, encadre l'aillon et vient former un X au milieu du dos. C'est vraiment original et charmant.

Les gilets et les plastrons sont l'une des nouveautés qui demandent le plus de coquetterie et de soins. Il y a d'abord les plastrons de lingerie, très-pratiques et très-élégants. On les place comme une guimpe, avec un corsage ouvert. Ils sont généralement en batiste ou en nansouk, avec petits plis et entre-deux de broderie.

En passant, disons combien nous trouvons laids et de mauvais goût les plastrons plats, blancs ou à rayures de couleur que portent certaines personnes et qui rappellent la chemise d'homme.

D'ailleurs il est bon de remarquer que ces sortes de plastrons sont très-mal portés. Combien nous aimons mieux ces jolies chemisettes fines, d'un coquet travail de lingerie, avec leur petit col droit, fait de batiste ou de nansouk, plissé transversalement, et leur cravate mignonne nouée sur le devant.

Pour ces plastrons, il n'est pas nécessaire d'avoir une robe ouverte; on peut fort bien les glisser dans l'écartement d'une draperie. On fait aussi des gilets de fantaisie en surah de couleur et ruan.

Non avous un joli modèle fait à gros plis de surah un peu marine; sous chaque pli, un ruban de même teinte, pointillé de petits pois vici. Les plis et le ruban suivent le mouvement de la poitrine et venaient en se resserrant à la taille.

Il y a matière à composer de fort jolies choses dans ce genre, pourvu qu'on ait un peu de goût et d'imagination. Voulez-vous un nouveau type d'ombrelle? une jolie ombrelle « Boule » en tulle point d'esprit tout froncé, bordé d'un grand volant de dentelle de fantaisie blanche. Des grappes d'acacia dégringolent en tous sens, dans un imprévu charmant. La manche est originale, en bois sculpté, avec grappe de fleurs.

L'industrie parisienne ne chôme pas et alimente constamment notre chronique.

crises qu'allait traverser la République — qu'en dépit des fautes de républicains, il considère toujours comme le gouvernement de l'avenir — avant d'arriver à sa formule définitive : « Je reviendrai, dit-il en finissant, je reviendrai pour empêcher ceux qui m'ont proscriit d'avoir le coup coupé, et ce ne sera pas long ».

Le scandale municipal de Marseille. Marseille, 12 juin. — Le conseil municipal a tenu aujourd'hui une séance des plus orageuses. L'adjoint Lapeyre et l'édile Blanc-Aillaud ont été honnêtement par certains membres du conseil pour l'adjoint Lapeyre pour l'information judiciaire est ouverte.

Le procureur de la République assistait d'ailleurs, à la fin de la séance. L'adjoint Lapeyre et l'édile Blanc-Aillaud ont été honnêtement par certains membres du conseil pour l'adjoint Lapeyre pour l'information judiciaire est ouverte.

Les déordres en Irlande. Lurgan, 12 juin. — Le nommé Gallicher, qui a été tué à la fin de la semaine dernière de mardi, a été enterré hier dans le cimetière paroissial de Shanklin.

Les déordres en Irlande. Lurgan, 12 juin. — Le nommé Gallicher, qui a été tué à la fin de la semaine dernière de mardi, a été enterré hier dans le cimetière paroissial de Shanklin.

Les déordres en Irlande. Lurgan, 12 juin. — Le nommé Gallicher, qui a été tué à la fin de la semaine dernière de mardi, a été enterré hier dans le cimetière paroissial de Shanklin.

Les déordres en Irlande. Lurgan, 12 juin. — Le nommé Gallicher, qui a été tué à la fin de la semaine dernière de mardi, a été enterré hier dans le cimetière paroissial de Shanklin.

Les déordres en Irlande. Lurgan, 12 juin. — Le nommé Gallicher, qui a été tué à la fin de la semaine dernière de mardi, a été enterré hier dans le cimetière paroissial de Shanklin.

Les déordres en Irlande. Lurgan, 12 juin. — Le nommé Gallicher, qui a été tué à la fin de la semaine dernière de mardi, a été enterré hier dans le cimetière paroissial de Shanklin.

Les déordres en Irlande. Lurgan, 12 juin. — Le nommé Gallicher, qui a été tué à la fin de la semaine dernière de mardi, a été enterré hier dans le cimetière paroissial de Shanklin.

Les déordres en Irlande. Lurgan, 12 juin. — Le nommé Gallicher, qui a été tué à la fin de la semaine dernière de mardi, a été enterré hier dans le cimetière paroissial de Shanklin.

Les déordres en Irlande. Lurgan, 12 juin. — Le nommé Gallicher, qui a été tué à la fin de la semaine dernière de mardi, a été enterré hier dans le cimetière paroissial de Shanklin.

Les déordres en Irlande. Lurgan, 12 juin. — Le nommé Gallicher, qui a été tué à la fin de la semaine dernière de mardi, a été enterré hier dans le cimetière paroissial de Shanklin.

Les déordres en Irlande. Lurgan, 12 juin. — Le nommé Gallicher, qui a été tué à la fin de la semaine dernière de mardi, a été enterré hier dans le cimetière paroissial de Shanklin.

Les déordres en Irlande. Lurgan, 12 juin. — Le nommé Gallicher, qui a été tué à la fin de la semaine dernière de mardi, a été enterré hier dans le cimetière paroissial de Shanklin.

Les déordres en Irlande. Lurgan, 12 juin. — Le nommé Gallicher, qui a été tué à la fin de la semaine dernière de mardi, a été enterré hier dans le cimetière paroissial de Shanklin.

Les déordres en Irlande. Lurgan, 12 juin. — Le nommé Gallicher, qui a été tué à la fin de la semaine dernière de mardi, a été enterré hier dans le cimetière paroissial de Shanklin.

AVOIR AU BON MARCHÉ 7, rue Nationale, 7 LILLE

LE TOUT 9.75 AU CHOIX EN VENTE

COMPTOIR DE CHANGE Roubaix, 6, rue de la Gare, près la Place

COFFRES-FORTS incombustibles Système BAUCHE, de Reims

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS

DERNIERE HEURE (De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le ministère L'Agence Havas nous télégraphie que tous les bruits de crise ministérielle sont dénués de fondement.

Epargne assurée Fortune possible

SENAT (De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

CHOSSES & AUTRES Le beau Gontran, un sportsman des plus distingués...

REVUE DES MODES Paris, 12 juin. Tandis que le costume prend des airs de simplicité pleins de distinction...

CESSION DE COMMERCE LILLE, 6, rue de la Gare, 6, LILLE

LIQUIDATION DU STOCK de 850,000 francs de Marchandises

COMMERCE LAINES Le Havre, 12 juin, 9 h. 20 matin.

COTONS Liverpool, 12 juin. Les arrivages pour la foire de cette année s'élevaient jusqu'à présent à 12,000 quintaux...

CÉRÉALES & FARINES PARIS, samedi 12 juin. (Dépêche spéciale)

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX LILLE, samedi 12 juin.

TISSUS ET FILÉS ROUEN, 11 juin. Nous n'avons pas de changement à signaler sur les cours des cotons en laine...

SUCRES LILLE, samedi 12 juin. COTE OFFICIELLE

Tableaux de cotations pour les cotons, laines, céréales, huiles, sucres.

Tableaux de cotations pour les cotons, laines, céréales, huiles, sucres.

Tableaux de cotations pour les cotons, laines, céréales, huiles, sucres.

Tableaux de cotations pour les cotons, laines, céréales, huiles, sucres.